Adam Demouchy et associés
Rouen

- Tony Adam
- Christophe Cassel
- Dominique Pasquier

- André Demouchy
- René Lefebvre
- Martine Loyer

- Commissariat aux comptes
- Expertise Comptable
- Conseils aux entreprises
- Consolidation
- Audit d'acquisition - Fusion

ASSOCIATION INSERACTION

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rouen
8 rue A. Sakharov
Parc de la Vatine
76130 Mont St Aignan

Tél. 02 35 60 35 56
Fax. 02 35 60 20 85

contact@adam-demouchy.fr

Association INSERACTION
72 rue de Lessard - 76000 ROUEN

Ce rapport contient 3 pages
Les annexes contiennent 12 pages

AD Rouen

Association INSERACTION

Siège social : 72 rue de Lessard - 7600 Rouen

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association INSERACTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans la note « Règles et méthodes comptables », paragraphe « Continuité de l'exploitation » de l'annexe, qui conditionne le maintien du principe de continuité de l'exploitation à l'efficacité des mesures de redressement prises en cours de l'exercice clos.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Comme indiqué dans la première partie de ce rapport, la note « règles et méthodes comptables », paragraphe « Continuité de l'exploitation » de l'annexe, fait état des incertitudes pesant sur la continuité de l'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de l'association au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

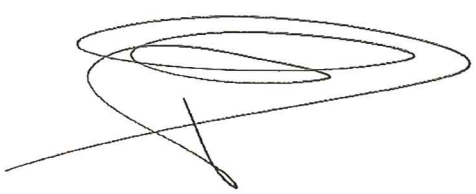
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

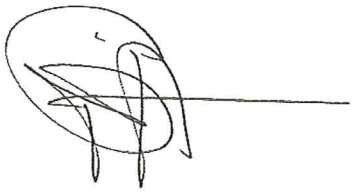
Mont Saint Aignan, le 1er juin 2012

Le Commissaire aux comptes

ADAM DEMOUCHY & Associés Rouen



Dominique PASQUIER,



Tony ADAM,

inseraction

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concession, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. Incorporelles/Avances et acompte				
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	56 714	52 972	3 742	8 791
Immob. En cours / Avances et acomptes				
Immobilisation corporelles	**56 714**	**52 972**	**3 742**	**8 791**
Participations et créances rattachés				
TIAP et autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisations financières	9 878		9 878	9 846
Immobilisations financières	**9 878**		**9 878**	**9 846**
ACTIF IMMOBILISE	**66 592**	**52 972**	**13 620**	**18 637**
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
Encours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks				
Avance et acomptes versées sur commandes				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	170 024		170 024	196 476
Créances	**170 024**		**170 024**	**196 476**
Valeurs Mobilières de placement				
Instruments de trésorerie	**826**		**826**	**810**
Disponibilité				
Trésorerie	826		826	810
ACTIF CIRCULANT	**170 851**		**170 851**	**197 286**
Charges Constatées d'avance	261		261	1 803
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	261		261	1 803
TOTAL DE L'ACTIF	237 703	52 972	184 732	217 726

Bilan

	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010
Fonds associatifs sans droit de reprise	34 051	
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	51 334	74 973
Report à nouveau	- 96 410	-23 639
Résultat de l'exercice		34 052
Subvention d'investissement		
Provisions règlementées		
FONDS PROPRES	**- 11 025**	**85 385**
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	20 000	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PPROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	60 147	30 153
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 625	11 509
Dettes fiscales et sociales	79 946	84 233
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 038	6 445
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	20 000	
DETTES	**175 756**	**132 340**
Ecarts de converstion – Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	184 732	217 726

Compte de résultat

	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010
Ventes de marchandises		
Production vendue	570 826	726 551
Production stockée	89	
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 521	4 031
Reprises et Transferts de charges	5 406	-968
Cotisations	-16	56
Autres produits	8 312	7 136
Produits d'exploitation	586 138	736 806
Achats de marchandises	746	654
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières	3 107	5 236
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	116 981	124 280
Impôts et taxes	32 239	41 857
Salaires et Traitements	362 908	420 346
Charges sociales	140 285	154 117
Amortissements et provisions	25 050	5 840
Autres charges	729	
Charges d'exploitation	682 044	752 331
RESULTAT D'EXPLOITATION	-95 907	-15 525
Opérations faites en commun		
Produits financiers	34	25
Charges financières	1265	795
Résultat financier	**-1 231**	**-770**
RESULTAT COURANT	- 97 138	**-16 295**
Produits exceptionnels	728	248
Charges exceptionnelles		7592
Résultat exceptionnel	728	-7 345
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	**-96 410**	**-23 639.07**

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : **INSERACTION**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 184 732 Euros
Et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 96 410 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Dans le cadre de la préparation des états financiers 2011, les jugements significatifs exercés par la direction pour appliquer les méthodes comptables et les sources principales d'incertitude relative aux estimations ont notamment portés sur le principe de continuité de l'exploitation.

En effet, en 2011 l'Association a fait face à une perte d'activité de (- 96 410 €) essentiellement liées à la diminution des actions qui lui ont été confiées pour l'activité d'insertion, la réduction budgétaire des financeurs et la comptabilisation d'un risque social potentiel.
Des mesures ont été prises dés l'exercice précédent (réduction de charges fixes, recherche de nouveaux marché) et réduction des effectifs en 2011.

Ces décisions ne commencent à produire leurs effets qu'au cours du premier trimestre 2012 et entraînent une réduction sensible des charges.
Au cas où l'ensemble de ces effets ne peut perdurer, le maintien du principe de continuité pourrait s'avérer inapproprié.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutations, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.
*Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 5 ans
* Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Litige pour risque salarial : constitution d'une provision pour le litige prud'homal en cours et évaluée à hauteur de 20 000€ (estimation faite à partir des éléments fournis par l'avocat de l'Association en charge de ce dossier).

Produits constatés d'avance

Il s'agit d'une subvention notifiée à l'Association en date du 24/11/2011, d'un montant de 20 000€ destinée pour un projet « Découverte et insertion professionnelle » sur le territoire Dieppois.

La réalisation de cette action doit être achevée au plus tard le 31Décembre 2012. Aucune action n'a été engagée en 2011

Subventions d'investissement

L'association a perçu des subventions d'investissements lors des exercices 2003 à 2005. Elles ont été affectées à des biens renouvelables, ces subventions ont été rapportées au compte de résultat chaque année au rythme de l'amortissement auxquelles elles se rapportent.

Au cours de l'exercice 2011, il a été comptabilisé une reprise globale de 728.00 € d'amortissements des subventions.

Les subventions sur biens renouvelables sans droit de reprise ont été incorporées dans les capitaux propres pour 34 052 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles - Terrains - Constructions sur sol propre - Construction sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements, aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes	11 934 51 949		7 169	11 934 44 780
Immobilisations corporelles - Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières	**63 883**		**7 169**	**56 714**
Immobilisations financières	**9 846**	**32**		**9 878**
ACTIF IMMOBILISE	**73 728**	**32**	**7 169**	**66 592**

Note sur le bilan

Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent principalement les dépôts de garantie des différents locaux loués par l'association.

Amortissement des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions Sortis reprise	Valeur en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles (I)				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Construction sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers	11 250	684		11 934
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 842	4 364	7 169	41 038
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles (II)	**55 091**	**5 048**	**7 169**	**52 972**
TOTAL GENERAL (I+II)	**55 091**	**5 048**	**7 169**	**52 972**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant Brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	170 024	170 024	
Autres			
Capital souscrit – appelé, non versé	261	261	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	**170 285**	**170 285**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Les produits à recevoir se composent essentiellement des soldes de subvention à recevoir au titre des différentes actions exercées sur 2011

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	165 811
Disponibilités	
Total	**165 811**

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées		34 051		34 051
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise		34 051		34 051
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves règlementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	74 973		23 639	51 334
Résultat de l'exercice	-23 639	- 96 410	- 23 639	- 96 410
Résultat sous contrôle des tiers financeurs				
Subvention d'investissement	34 052	728	34 780	
Provisions règlementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	**85 386**	**- 61 631**	**34 780**	**- 11 025**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans maximum à l'origine	60 147	60 147		
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	12 625	12 625		
Dettes fiscales et sociales	79 946	79 946		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 038	3 038		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**155 756**	**155 756**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	654
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	8 180
Dettes fiscales et sociales	62 579
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 038
Total	**74 451**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	261
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**261**

Autres informations

Droit Individuel à la formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice s'élève à 967 heures dont 960 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

La loi 2066-586 du 23 mai 2006 pour les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros de mentionner dans leur annexe la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants. Cette information ne concernant que la directrice, elle conduirait à donner une information individualisée. Elle n'est en conséquence pas fournie.

	N	N-1
Ressources Bénévolat Prestations en nature Dons en nature		
Total Emplois Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Prestations Personnel bénévole		
Total		

Le temps consacré au bénévolat concerne les membres du Conseil d'Administration et s'élève à environ 350 heures sur l'exercice 2011.